



Au Témiscamingue,
l'avenir se prépare!

Groupe d'acteurs collectivités locales

Orientations communes pour le développement des collectivités locales

ORIENTATION 1

Établir un plan d'action concerté en matière de développement local basé sur l'émergence d'idées, de projets et de l'accompagnement des promoteurs.

ORIENTATION 2

Mettre de l'avant des actions soutenues et innovatrices en matière de services de proximité (*exemple : commerces et services, maintien des petites écoles, transport collectif, téléphonie cellulaire, télémédecine, inforoute à large bande etc.*) et de centres de décisions en respectant les particularités de chacune des collectivités locales du territoire.

ORIENTATION 3

S'assurer d'une représentation égale de chacune des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue à la Conférence Régionale des Élus ainsi qu'à son comité exécutif. Dans un deuxième temps, s'assurer de la délégation verticale des pouvoirs (subsidiarité) c'est-à-dire, la répartition des ressources aux intervenants détenant l'expertise la plus efficace dans la MRCT.

ORIENTATION 4

Dans les cinq prochaines années, étudier des nouveaux modes de fonctionnement, de composition et de financement de la MRC et leur mise en place.

ORIENTATION 5

Dans les cinq prochaines années, favoriser les ententes intermunicipales par l'entremise d'un modèle de coopérative de services respectant les besoins de chacune des collectivités locales.

ORIENTATION 6

Continuer les représentations auprès des instances gouvernementales, afin d'obtenir que la MRCT et les municipalités puissent gérer chez elles certaines activités en vertu de programmes adaptés au monde rural (*décentralisation à la carte*). *Exemple : gérer la formation des pompiers au Témiscamingue plutôt que d'attendre un formateur provincial qui offrira le service.*